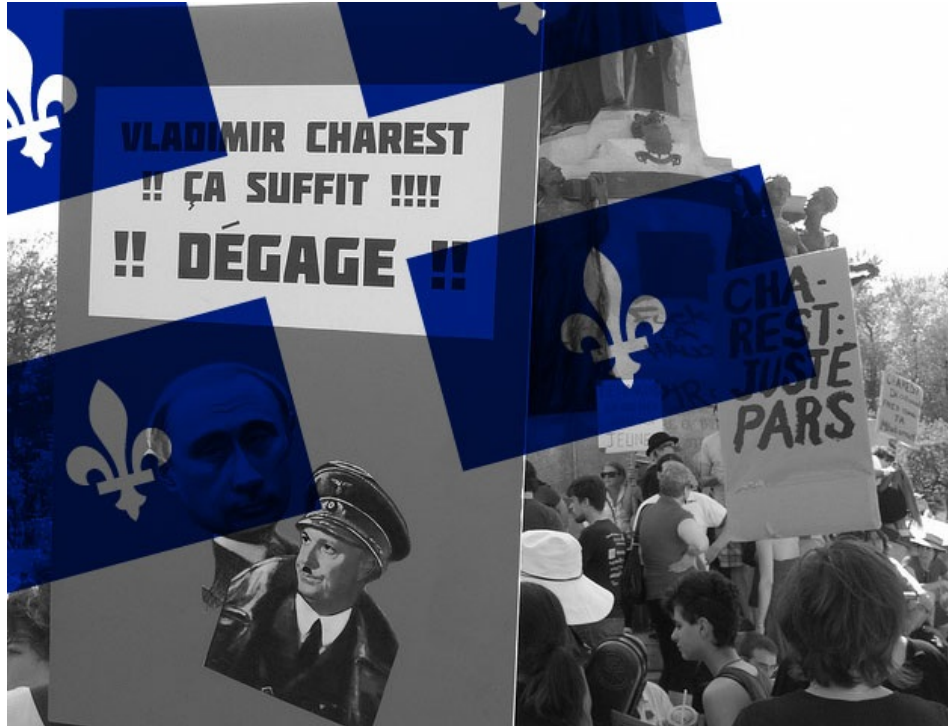


LE QUÉBEC VIBRE

LE 22 MAI 2012 ANAÏS RICHARDIN

Le Québec tranquille c'est fini. La Belle Province se rebelle avec force, dans la rue et sur les réseaux, contre des articles de loi dignes d'un État policier. Avec Twitter comme point de convergence. Défiant la police, les québécois crient leur colère depuis la loi liberticide de vendredi dernier. Récit.



100. C'est le nombre de jours qui se sont écoulés depuis qu'a débuté le "printemps érable", ce mouvement des étudiants québécois contre l'augmentation programmée de leurs frais de scolarité. D'ici 2017, ils pourraient ainsi passer de 2 168 dollars à 3 793 dollars par an, soit **une augmentation de 75%**.

Mais depuis vendredi, la contestation s'est étendue à toute la population, suite à la promulgation d'une loi spéciale. Votée après vingt-et-une heures de débat, la **loi 78** vise à limiter toute manifestation et à éradiquer les piquets de grève devant les établissements universitaires, jusqu'en juillet 2013. Les organisateurs de manifestations sont désormais tenus de prévenir huit heures à l'avance les autorités pour tout événement rassemblant plus de cinquante personnes. Ils doivent en communiquer le parcours ainsi que la durée. **Rien que nous ne connaissions déjà en France.**

Mais pour les Québécois, **très syndiqués**, cette mesure, qui vise en premier lieu à museler les étudiants, prive surtout la population dans sa globalité de sa liberté d'expression et de sa liberté d'association. En cas de non-respect de la loi, les sanctions sont drastiques : de 1 000 à 7 000 dollars d'amende pour un individu et jusqu'à 125 000 dollars pour une association. Pour **Moïse Marcoux-Chabot**, documentariste québécois, cette loi censée ramener l'ordre a eu l'effet inverse :

“

Supposée ramener l'ordre, cette loi est aujourd'hui en passe de devenir l'objet et la motivation principale de la manifestation.

”

Au lendemain de la promulgation de la loi, la 27^{ème} manifestation nocturne (et consécutive) des étudiants était déclarée illégale par le service de police de la ville de Montréal, dix minutes après avoir commencé. **La situation a rapidement tourné au grabuge** : trois

cents arrestations, une dizaine de blessés dont un blessé grave dénombrés le lendemain.

Brutalités

De nombreux journalistes ont été arrêtés avant d'être finalement relâchés une fois leur identité vérifiée. Un soulèvement et une répression sans précédent au Québec, réputée pour être du côté tranquille de la force. Et c'est par le biais d'un tweet que les manifestants ont vite été prévenus de l'illégalité de leur mouvement :



Avis donné à la foule : #manifestation illégale, les gens doivent quitter immédiatement. #GGI

— **Police Montréal (@SPVM) Mai 21, 2012**



Aujourd'hui, manifestants et forces de police s'affrontent **dans les rues comme sur les réseaux**. La police de Montréal, déjà très présente sur Twitter, *live-tweete* les actions de ses brigades et le parcours des manifestants. À chaque manifestation nocturne, les messages de 140 signes s'enchainent, rassurent, dédramatisent, informent ou désinforment les 29 000 twittos qui suivent le compte **@spvm**. Les questions abondent et les accusations de brutalité policières pleuvent. Des accusations qui ne nous étonneraient pas en France où la défiance à l'égard des forces policières est fort, mais au Québec, où la confiance est maîtresse, ces messages courts et incisifs semblent montrer un basculement progressif de l'opinion vis-à-vis des forces de police.

En cause, les dispositifs de **sousveillance** ou *copwatching* (consistant à surveiller les surveillants) gérés par de nombreux manifestants qui publient des **vidéos**, parfois sans contexte, montrant le comportement agressif de certains policiers. Sur Facebook, une **vidéothèque a même été montée**, alimentée par les 410 membres pour inciter les grands médias à parler de ces dérapages. Si les sources et le contexte sont insuffisants, les vidéos sont explicites : coups de matraques, voiture de police vs manifestants, et **usage abusif de bombes lacrymogènes** sur des manifestants certes un peu provocateurs mais pas agressifs. Cette page Facebook illustre bien la désobéissance qui peut naître sur internet, selon le concept d'"**electronic civil disobedience**" (ECD), qui a émergé dans les années 90.

Sur Twitter, les mêmes hashtags **#manifencours #GGI** (Grève Générale Illimitée) sont utilisés à la fois par les manifestants et par les forces de police. Pourtant, le risque d'une utilisation des tweets par la police pour tracer et sanctionner les manifestants n'est pas à écarter. Une méthode laissée cependant à l'appréciation du juge comme l'indique la nouvelle ministre de l'Éducation, **Michelle Courchesne**, qui a remplacé au pied levé **Line Beauchamp** après sa démission :

Loi matraque

Face à la probable instrumentalisation judiciaire de Twitter, @leclown, un twittos français a décidé de contourner la législation et d'offrir aux Québécois un espace de parole bien chaud, protégé et anonyme. Le compte @manifencoursQbc propose ainsi depuis lundi de retwitter anonymement les messages privés qui lui sont envoyés. Pour le moment, seuls 372 utilisateurs se servent de ce robot. Si les utilisateurs de Twitter ne semblent pas inquiets, l'épluchage du réseau par la police est tout à fait envisageable pour @leClown :



Un grand nombre de personnes dévoilent leur véritable identité sur Twitter et je suppose que cela peut faciliter le travail d'une police déterminée à identifier les personnes diffusant des messages allant à l'encontre de l'ordre établi. Les réseaux sociaux peuvent être légalement passés au peigne fin. C'est cela qui m'a incité à créer le robot manifencoursqbc



Ses craintes sont étayées par des précédents récents puisque des réseaux sociaux ont déjà été utilisés pour condamner des manifestants. Lors des émeutes de l'été dernier au Royaume-uni, la Metropolitan Police a épluché les conversations Blackberry des émeutiers. Une dérive très Big brother qui, au Québec, n'écorne pas la détermination des manifestations à utiliser Internet.

Amir Khadir, député de Québec solidaire, un parti **qui tend vers l'extrême gauche**, a **dénoncé la loi spéciale**, surnommée "Loi matraque" et a appelé la population à "réfléchir à la possibilité de désobéir à cette loi de manière pacifique". Le site **arretezmoiquelqu'un.com** agrège ainsi les photos des "désobéissants". Lancée hier soir, 2 728 personnes ont déjà participé à cette opération, et le site ne cesse d'enregistrer de nouvelles contributions.

Des **Anonymous** ont apporté leur soutien en publiant deux **vidéos-communicés** intitulées "OpQuébec" et diffusées sur YouTube depuis ce



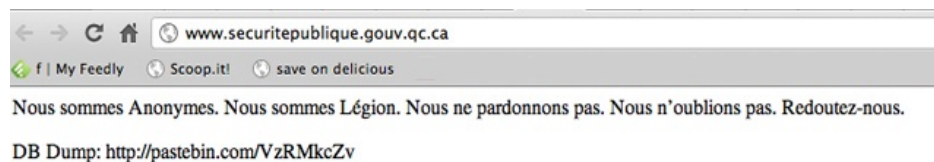
**FACEBOOK ET
BLACKBERRY TOUT
CONTRE LES ÉMEUTIERS**

**Déterminé à punir tous les
casseurs du Royaume-Uni,
le gouvernement britannique
pourrait profiter de l'aubaine
pour ...**

week-end. Au vu de l'usage de termes français et non québécois, elles ne semblent pas avoir été créées par une frange québécoise du collectif informel, comme l'analyse **Florent Daudens** sur **Radiocanada**.

Devise

Devant l'entrave à la liberté d'association et d'expression que constitue la loi 78, des Anonymous ont appliqué leurs sanctions habituelles. Ce lundi, le site Internet du ministère de la **Sécurité publique du Québec**, ainsi que celui de la **Déontologie policière** ont été "défaçés". Ainsi, en lieu et place du site d'origine, on pouvait lire la devise Anonymous sur fond blanc :



Cette grève étudiante est la plus importante que le pays ait connu avec un pic de 200 000 à 300 000 manifestants (pour sept millions d'habitants) qui ont défilé dans les rues de Montréal le 22 mars 2012, attirant les médias internationaux. Laquelle a récemment trouvé un second souffle dans la fronde grandissante des rues québécoises depuis samedi. En soutien, de nombreux rassemblements sont organisés aujourd'hui à New York ou à Paris, comme l'indique **Occupy Paris sur son compte Twitter**.

DIANE TELL

le 22 mai 2012 - 18:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Oh la! Owni ! merci pour cet article sur cette bataille courageuse au Québec !
Un larme coule sur ma joue québécoise ! x*

VOUS AIMEZ



25

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANONYMOUS

le 23 mai 2012 - 10:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Diane Tell roxxx!
Me suis toujours demandé: etes vous parente avec Guillaume Tell?*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAZESTER

le 22 mai 2012 - 18:53 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Le Québec se lève sur un Printemps Érable. Le tonnerre du 22 mai 2012
Info sur les nouvelles qui sont parus depuis le début du conflit.*

VOUS AIMEZ



3

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ESTOC

le 22 mai 2012 - 19:21 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est dur, ça fait de la peine de voir la Belle Province céder aux pratiques de leur voisin du sud.

Si cette loi – mais vraiment incroyablement fasciste – se maintient, il va falloir rester très vigilant quant aux pratiques de plus en plus liberticides des dirigeants occidentaux. Sinon, solidarité totale avec les manifestants. J'espère qu'ils vont pas lâcher le morceau, d'autant que maintenant l'enjeu, déjà très gros, est devenu énorme.

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JULIEN VIEL

le 22 mai 2012 - 19:46 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le site Avaaz.org s'est également saisi du sujet :

http://www.avaaz.org/en/petition/Annuler_la_loi_anticontestation_du_Quebec/

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ALBERT SANS SOUCIS

le 22 mai 2012 - 21:07 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci Owni de parler de la dérive fasciste du gouvernement du Liberal Party de John James Charest, les colonisés et laquais du Canada anglais qui veulent nous appauvrir et nous écraser une fois de plus. Ce gouvernement est un des plus corrompus que le Québec a jamais connu. La lutte des étudiants suit vraiment le courant d'insurrection des mouvements des Indignés et d'Occupy Wall Street.

Les gouvernements occidentaux veulent nous refiler la facture pour les fraudes de la finance mondiale mais nous ne les laisserons pas faire. Nous devons écraser et détruire le système bancaire et financier qui opprime les peuples partout sur la planète, comme en Grèce, en Espagne, en France et en Amérique du Nord.

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAUDE BABIN

le 23 mai 2012 - 2:12 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



« ...la loi 78 vise à limiter les manifestations et à éradiquer les piquets de grève devant les établissements universitaires, jusqu'en juillet 2013. »

Petite précision. Cette loi affecte toute manifestation, quelle qu'elle soit. Et le mandat du présent gouvernement qui a voté cette loi se termine cette année. Nous devons donc aller en élection sous cette loi anti-démocratique. Belle entourloupe de notre gouvernement, n'est-ce pas ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANAS

le 23 mai 2012 - 10:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



En effet, c'était bien le sens de ma phrase, mais ce "toute" précise ma pensée. C'est donc changé ! Merci pour votre vigilance

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SOFIAN OUFIGHOU

le 23 mai 2012 - 14:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



les démocraties occidentales tant vénérés et prises comme symbole et exemple irréfutable , des droits , arrivent a leurs limites de l'hypocrisie et ceci est du essentiellement a cette pseudo_crise, que personne d'ailleurs n' a pu convaincre l'opinion publique par des théories et exposes fortement bidouilles ;et pourtant la question est très simple : ou est réellement passe l'argent et qui l' a gagne .mais la ou le bas blesse ,c'est qu 'on veut imposer le même système a certain pays, et on est même prêt a leur faire la guerre, sous prétexte, de défendre les droits de leurs peuples.les gouvernements nous mentent ,terrible conclusion mais bien réelle.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CROVAX

le 23 mai 2012 - 23:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*«Amir Khadir, député de Québec solidaire, le seul parti considéré comme de gauche»
Pardon ? Le PQ est bien à gauche, que tout le monde se rassure. QS est à gauche de la gauche.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

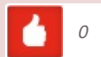
ANAS

le 23 mai 2012 - 23:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour cette précision.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROBIN DE BROUSSE

le 24 mai 2012 - 23:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

je suis moi même une jeune diplômée qui vit à Montréal. Je dois cependant dire que même si je trouve très courageux de la part des étudiants, je dois cependant dire qu'aujourd'hui je suis totalement contre. Pourquoi?

- 1) Parce que la grève a assez duré et que plusieurs groupes extrémistes utilisent ce mouvement comme excuse pour faire des actes de vandalisme.*
- 2) Les étudiants sont les premiers à être pénalisés. Ils ont perdu 1 session de cours à cause des grèves et devront rattraper ou perdre leur session.*
- 3) L'éducation ici au Québec est beaucoup moins chère que dans les autres provinces. Je pense que les étudiants devraient être conscients que pour avoir accès à l'éducation de qualité qu'ils réclament, ils devront eux aussi contribuer. Il s'agit d'un investissement POUR eux.*
- 4) Le système québécois offre des prêts et bourse à tous les étudiants qui sont dans le besoin pour les aider à financer leurs études. Il faut savoir que beaucoup d'étudiants reçoivent plus qu'ils ont besoin et personnellement, j'en connais beaucoup qui utilisent une partie de cet argent pour se payer des téléphones high tech ou des vacances au soleil. Je ne dis pas que les étudiants doivent tous vivre dans la misère mais je pense qu'il y a des limites.*
- 5) Je trouve que le mouvement étudiant a choisi les pires porte-parole pour les représenter. Avez-vous Gabriel Nadeau Dubois avec son iphone et ses costumes de marque? Dans le contexte actuel, je trouve qu'il est peu crédible.
Enfin, il faut savoir beaucoup d'autres étudiants ne manifestent pas. En général il s'agit*

d'étudiants qui fréquentent des universités qui coûtent plus cher et reconnues pour la qualité de leur service. Ceux-là se sacrifient à payer des études plus chères dans l'espoir d'avoir accès à des postes mieux rémunérés.

Pour conclure, le problème des frais de scolarité est vraiment complexe. Ça va plus loin que l'affrontement entre les étudiants et les forces de l'ordre. Ça a un peu l'air d'une anarchie qui coûte très cher aux contribuables. C'est tout le monde qui doit s'impliquer pour trouver une solution comme je le proposais ici :

<http://robindebrousse.wordpress.com/2012/05/18/printemps-erable/>

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LÉGISTE

le 25 mai 2012 - 8:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vos arguments sont bien connus, mais une mauvaise loi reste une mauvaise loi.

C'est quand même curieux qu'un parti dit "libéral" agisse de la sorte, non ?

Sans doute que ce mot désigne, en Amérique du nord, tout autre chose que la liberté de conscience, la hauteur de vue, la justice et la rigueur de pensée qui va avec.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CANTARELLE

le 26 mai 2012 - 16:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



1) Vous dites que la grève a duré. Je dis que quand on se bat pour une bonne cause, il n'y a pas de date de péremption à une grève. Vous parlez de groupe d'extrémistes qui font du vandalisme nous n'avons pas la même définition de «groupe extrémiste» assurément. Ils n'ont pas fait sauter de bombes ou tué des innocents. Ils ont fracassé des vitrines de banques puisqu'elles représentent le système capitaliste. Et pour y être dans les manifs, je peux vous assurer que beaucoup d'étudiants essaient d'empêcher ces mauvaises actions.

2) Ils sont pénalisés, oui. Mais dans un combat, il y a du dommage collatéral. Certaines personnes ont des priorités autres que leurs besoins financiers.

3) (Ça c'est ma préférée !) Pour commencer, notre système d'éducation est très différent des autres provinces comparer des pommes avec des oranges ! Ensuite, peut-être que nous payons moins cher qu'eux l'éducation, mais nous payons plus de taxes et plus d'impôts l'essence est également plus cher au Québec. Je crois bien que ça s'équivaut non ?

4) Système de prêts et bourses, parlons-en ! Je suis sortie de l'Université avec 40 000\$ de prêts c'est vraiment «winner» arriver sur le marché du travail à 26 ans et devoir autant d'argent ! Évidemment, je n'avais pas de bourse puisque ma mère monoparentale gagnait trop cher avec ses 25 000\$ par année ! Bref, quand un gouvernement dit à des jeunes de commencer leur vie, endettés jusqu'au cou, je trouve ça vraiment pathétique. D'autant plus que ces frais de scolarité servent justement à éponger cette dette que le gouvernement ne cesse de faire augmenter ! Apparemment, Robin de Brousse, eux aussi vont dans le sud sur notre dos ;)

5) Alors là, ça c'est de la grande classe ! S'en prendre à un jeune homme sur qui les langues de vipères déversent leur venin, je trouve ça bas de chez bas ! Peut-être a-t-il les moyens de se payer tout cela, mais peut-être aussi qu'il se bat pour une cause, et non pas pour son propre petit confort. D'ailleurs, les gens qui pensent comme toi, ont du mal, j'ai l'impression, à intégrer la définition de collectivité

Pour finir, je te donnerai raison sur un point : La hausse des frais de scolarité est complexe.

Je finirai par une petite réflexion : en ce moment, Jean Charest donne 300 000 000 \$ (oui oui!) de FONDS PUBLICS à la Stornoway Diamond Corporation, une compagnie minière, pour qu'elles contruisent des routes dans le nord, sans jamais recevoir rien en retour !! Tant qu'il existera des aberrations comme celle-ci, nous serons contre la hausse des frais de scolarité !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROBINDEBROUSSE

le 26 mai 2012 - 22:49 • SIGNALER UN ABUS
- PERMALINK



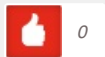
Bonjour Cantarelle,
Quand je dis que la grève a assez durée, c'est qu'il est grand temps de trouver des solutions et je ne suis pas sûre qu'au point où on est rendu, chacune des parties puisse avoir un regard objectif sur la situation et agir de façon constructive. La preuve, la réponse du gouvernement Charest a été d'instaurer une loi qui va totalement à l'encontre des libertés fondamentales des citoyens. Je suis contre cette loi mais je sais que les dommages collatéraux de cette grève sont importants. Surtout pour les étudiants qui vivent en région et qui devront quand même payer un loyer etc. même s'ils ne vont pas en cours. Ce que je trouve dommage dans ce conflit c'est qu'on ne peut être que pour ou contre. Il n'y a pas de juste milieu.

Les étudiants de leur côté n'ont pas totalement raison. Je trouve qu'il y a beaucoup de «bruits» autour des revendications étudiantes. Quand je parle de groupes extrémistes, je fais allusion aux étudiants qui se servent de ce combat pour justifier leur désir d'anarchie. Ce qui ne fait que discréditer le mouvement. D'autre part, je n'ai jamais mis en doute les motivations de Mr Nadeau Dubois. Ce que je dis c'est qu'en politique, les gens vous jugent aussi à votre apparence et que je trouve que ce porte parole ne représente pas l'étudiant québécois moyen.

Votre témoignage prouve que le système est vraiment mal fichu. Les prêts et bourses devraient être distribués en priorité aux étudiants qui en ont le plus besoin. Moi ce qui m'enrage c'est de savoir que plusieurs étudiants utilisent les prêts et bourses à des fins de consommation plus que pour leur éducation. Ils se retrouvent surendettés non pas seulement à cause de leurs études mais aussi parce qu'ils ont été irresponsables. Leur irresponsabilité n'a pas seulement d'impact sur eux mais aussi sur les autres étudiants brillants qui auraient pu utiliser cet argent pour avoir accès à une meilleure éducation. Pensez-vous que ces étudiants là n'utilisent pas le système? Ce qu'il faut, c'est revoir le système éducatif pour que les universités québécoises deviennent plus compétitives, revoir le système de prêts et bourse et enfin responsabiliser à la fois les étudiants, les parents, les contribuables et le gouvernement.

En attendant, la situation actuelle pénalise avant tout le contribuable et les étudiants. D'une façon ou d'une autre, quelqu'un devrait payer la facture.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROBINDEBROUSSE

le 26 mai 2012 - 22:10 • SIGNALER UN ABUS -
PERMALINK



Bonjour Légiste,
Je suis d'accord avec vous. La loi 78 va à l'encontre des libertés fondamentales. Le conflit prend une ampleur qui me laisse perplexe. On est passé de protestations contre la hausse des frais de scolarité à une loi qui va à l'encontre des libertés fondamentales. Comment en est-on arrivé là? Je ne saurais le dire. En Amérique du Nord malheureusement, le libéralisme est d'abord économique....surtout en temps de crise.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LÉGISTEle 27 mai 2012 - 18:46 • SIGNALER UN ABUS
- PERMALINK*Bonjour,**il y a une formule qui pour moi décrit très bien l'état d'esprit "libéral" elle est née, cette formule, aux USA et elle dit qu'il faut "faire de l'argent"**Elle est devenue tellement banale que l'on finit par oublier qu'elle signifie, en faite, de mettre au second plan le service, la compétence qui justifie légitimement un gain. C'est le cas de l'avocat qui met ses compétences au service du détournement de la loi, du médecin qui refuse de soigner les pauvres, de l'industriel qui fabrique sciemment des objets ou des produits avec des substances toxiques, etc.**Cette loi scélérate obéit à cette logique et, comme par hasard, son initiateur utilise des arguments "économiques" pour justifier des augmentations exagérées qui suscitent une révolte qui relève d'abord de la justice et qui souligne que l'organisation d'une société n'est pas du même ordre que l'organisation d'une entreprise. Il y a ici collusion manifeste entre un certain pouvoir politique qui se met au service d'une logique d'un pouvoir économique qui, si on pousse le trait, tend vers l'esclavage. Le seul droit des citoyens serait de se soumettre par principe à cette logique qui ne sert que l'intérêt d'une minorité.**Quelle liberté réelle dispose quelqu'un qui est payé (plutôt mal) à la semaine et qui peut être viré du jour au lendemain ?*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CANTARELLE

le 26 mai 2012 - 16:20 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour à tous ! Ça fait plaisir de voir que notre combat est diffusée partout dans le monde! Nous sommes, après tout, qu'une petite province encerclée par une majorité anglophones et conservatrices de surcroît. Toutefois, je remarque que les images que vous recevez sont pour beaucoup des images de «violence», qu'on nous passe en boucle à nous aussi pour faire peur aux gens excentrés de la métropole. Cela dit, il y a énormément de pacifisme, de bonne humeur dans tout ce mouvement qui nous sort de notre marasme collectif où nous nous étions endormis depuis si longtemps ! Et maintenant, avec cette fameuse loi 78, c'est une grande majorité de la population qui sort maintenant dans les rues, à tous les soirs à 20h pour frapper sur des casseroles (mouvement repris du Chili) afin de signifier notre désaccord avec cette loi. D'ailleurs, si vous allez sur youtube, vous devriez y voir quelques vidéos amatrices projetant ces soirées festives où toutes les générations de toutes les couleurs s'y retrouvent. Nous continuerons notre combat pour la liberté !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

10 pings

Nos cousins du Québec tiennent la rue depuis 100 jours « Le Cri du Peuple le 23 mai 2012 - 10:30

[...] illimitée, il y a le projet du gouvernement libéral dirigé par Charest d'augmenter les frais d'inscription à l'université. D'ici 2017, ils pourraient ainsi passer de 2 168 dollars à 3 793 dollars par an, soit une [...]

Anonymous est pris au sérieux par le gouvernement du Québec (voir vidéo) . I
Media Live Center le 23 mai 2012 - 13:39

[...] du Québec, ainsi que celui de la Déontologie policière ont été « défaits ». Le Québec vibre par Anaïs Richardin (Owni.fr) AnonOps IRC Network (Anonymous [...])

Parlons du printemps d'érable ! « Qu4tres le 23 mai 2012 - 15:21

[...] Source : Le Québec vibre – OWNI [...]

Fanny Bloom – Parfait parfait | Clumsybaby, blog musical le 24 mai 2012 - 0:37

[...] en ce moment au Québec. Si vous avez loupé quelques épisodes, vous pouvez lire les articles Le Québec vibre chez Owni et Québec : au cœur du mouvement étudiant (payant) chez [...]

Charest: le fossoyeur, la face étampée dans le mur « la page à papi le 24 mai 2012 - 22:45

[...] y a aussi ce site, OWNI (pour Objets Web Non Identifiés), où paraissait le 22 mai un billet très critique à l'égard de ces boules d'orgueil qui prétendent gouverner, [...]

Chronologie créative du Printemps érable » revue du web, Just another weblog le 25 mai 2012 - 12:09

[...] quelques semaines, des manifestations sans précédent agitent le Québec. Face à une loi liberticide et la hausse programmée des frais universitaires, les Québécois [...]

Les Voix du PANDA » Blog Archive » Charest: le fossoyeur, la face étampée dans le mur le 26 mai 2012 - 11:55

[...] y a aussi ce site, OWNI (pour Objets Web Non Identifiés), où paraissait le 22 mai un billet très critique à l'égard de ces boules d'orgueil qui prétendent gouverner, sans [...]

Le Québec vibre | Club Linux Atomic le 28 mai 2012 - 3:21

[...] New York ou à Paris, comme l'indique Occupy Paris sur son compte Twitter. Consultez la source | Article initialement publié sur OWNI sous licence Creative Commons | Auteur : Anaïs Richardin | [...]

Tabernacle, concentré de médias ! » revue du web, Just another weblog le 11 juin 2012 - 12:56

[...] que la fronde contre la loi 78 et la hausse des frais de scolarité ne cesse de gronder dans les rues du Québec, le parti pris de la majorité des médias et leur [...]

Arnaud M. le 20 juin 2012 - 9:48

[...] Si, comme moi, vous êtes complètement passé à côté de cette info, je vous propose un petit rattrapage : 100. C'est le nombre de jours qui se sont écoulés depuis qu'a débuté le "printemps érable", ce mouvement des étudiants québécois contre l'augmentation programmée de leurs frais de scolarité. D'ici 2017, ils pourraient ainsi passer de 2 168 dollars à 3 793 dollars par an, soit une augmentation de 75%. Mais depuis vendredi, la contestation s'est étendue à toute la population, suite à la promulgation d'une loi spéciale. Votée après vingt-et-une heures de débat, la loi 78 vise à limiter toute manifestation et à éradiquer les piquets de grève devant les établissements universitaires, jusqu'en juillet 2013. Les organisateurs de manifestations sont désormais tenus de prévenir huit heures à l'avance les autorités pour tout

événement rassemblant plus de cinquante personnes. Au lendemain de la promulgation de la loi, la 27ème manifestation nocturne (et consécutive) des étudiants était déclarée illégale par le service de police de la ville de Montréal, dix minutes après avoir commencé. La situation a rapidement tourné au grabuge : trois cents arrestations, une dizaine de blessés dont un blessé grave dénombrés le lendemain. Source : Le Québec vibre – OWNI [...]